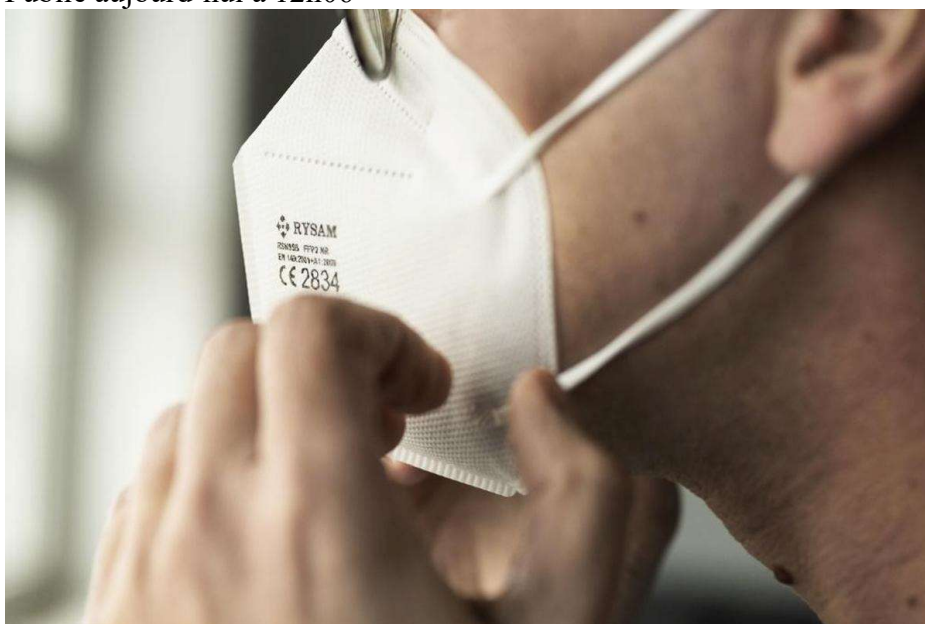


La Task force hésite sur l'obligation des masques FFP2

Les experts de la Confédération mettent en question les bénéfices qu'apporterait une obligation de porter des masques FFP2. Ces derniers permettent une protection à haute performance mais ils sont plus difficiles à utiliser correctement.

Publié aujourd'hui à 12h06



L'obligation de porter des masques FFP2 n'est pour l'heure pas envisagée en Suisse.
Keystone/Christian Beutler

La Task force scientifique de la Confédération met en question l'utilité d'une obligation pour la population des masques de protection FFP2. Leur efficacité est certes plus grande que celle des masques chirurgicaux, mais leur utilisation correcte est plus compliquée.

Les masques FFP2 sont des masques de protection à haute performance conçus principalement pour les travailleuses et travailleurs, rappelle vendredi la Task force dans une note d'information. Lorsqu'ils sont portés correctement, ils ont tendance à être plus performants que les masques chirurgicaux en ce qui concerne la protection du porteur et, pour autant qu'ils ne sont pas munis de valve, des gens autour de lui.

En revanche, les masques FFP2 sont moins confortables, plus chers et plus difficiles à porter correctement. La difficulté est d'ajuster le masque au visage et de trouver le modèle adapté au porteur. De plus, il n'est pas aisé de maintenir le respect du port du masque pour une durée encore imprévisible. Enfin, il existe un nombre croissant de preuves de l'efficacité des masques chirurgicaux.

Pour ces raisons, la Task force questionne les bénéfices apportés par une obligation pour la population d'utiliser les masques FFP2 dans des situations quotidiennes, comme les transports publics. Elle soutient donc plutôt la promotion des mesures de protection déjà recommandées pour prévenir la transmission du coronavirus, en soulignant l'importance de strictement les respecter.

FFP2 obligatoires en Autriche

L'obligation de porter des masques FFP2 n'est pour l'heure pas envisagée en Suisse, a expliqué mardi dernier devant la presse Patrick Mathys, responsable de la section Gestion de crise et collaboration internationale à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Les Autrichiens en revanche ont troqué fin janvier leurs masques en tissu pour des protections FFP2: ils sont obligatoires pour les plus de 14 ans dans les transports, les magasins, les lieux de prestation de services et les cabinets médicaux.

ATS